

La Police Nationale

POLICE
NATIONALE



La police nationale est une force de l'ordre qui est présente sur le territoire français pour maintenir l'ordre et la sécurité publique.

La police a pour mission :

Ø La sécurité et la paix publique

Ø Le maintien de l'ordre

Ø La police judiciaire

Ø Le renseignement et l'information



La police a pour mission d'assurer la sécurité des biens et des personnes, de maîtriser les flux migratoires clandestins, de lutter contre la drogue, la délinquance et la criminalité. Elle est également présente lors des manifestations pour maintenir l'ordre. La police judiciaire mène des enquêtes pour trouver les auteurs et les circonstances des délits et crimes.

La police nationale a de nombreuses unités avec différents objectifs. Il y a des unités de bureaux qui s'occupent de la partie administrative des enquêtes et des unités de terrains telles que la BAC, la BRI, la BST, les CRS ou encore le RAID. La

police scientifique est également présente pour identifier les coupables et recueillir des traces. Pour se spécialiser, les policiers doivent être gardiens de la paix ou un grade plus élevé et demander une mutation en interne, sauf pour la police scientifique qui recrute également des civils.

Conditions d'accès :

Ø Passer un concours

Ø Faire un an en école de police puis faire un an en tant que stagiaire

Ø Avoir entre 17 et 45 ans

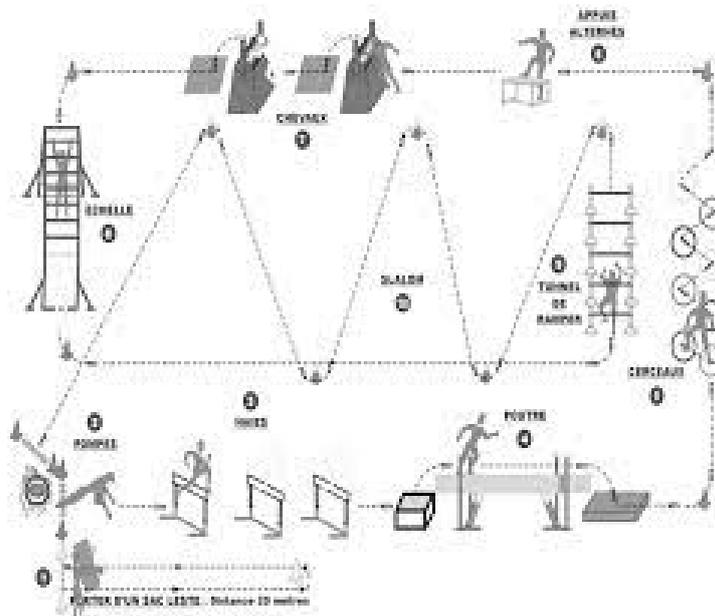
Ø Etre de nationalité française

Ø Avoir un casier judiciaire vierge

Ø Etre titulaire du baccalauréat (pour les gardiens de la paix)

Le concours est très sélectif et comporte de nombreuses épreuves. Il comporte un test médical, une épreuve écrite (QCM de langue étrangère et culture générale), une épreuve physique (parcours d'habileté motrice et test Luc léger) et un entretien avec les évaluateurs dans lequel le candidat doit montrer sa motivation.

Pour le parcours d'habileté motrice, il faut le faire le plus rapidement possible. Le parcours d'habileté motrice composé de :



- Porter un sac lesté (non chronométré, sert à fatiguer le candidat, 25 kg femmes,

40kg hommes)

- **Pompes (3 pour les femmes et 5 pour les hommes)**
- **Franchissement de haie**
- **Passage en équilibre sur une poutre**
- **Bonds dans des cerceaux**
- **10 appuis alternés**
- **Franchissement de 2 chevaux**
- **Echelle horizontale : progresser sans appuis au sol ou se suspendre 20 seconde à un barreau**
- **Ramper**
- **Course en slalom**

Pour entrer dans la police nationale sans baccalauréat, il y a deux moyens d'accès : les cadets de la républiques et policier adjoints.

Les cadets de la république est une formation scolaire qui forment les élèves pour le concours de policier adjoint en interne.

Les policiers adjoints appuient les gardiens de la paix au quotidien et peuvent prétendre au concours interne de gardien de la paix au bout d'un an de service. La condition d'accès pour être PA est un concours dont les épreuves physiques sont un test de Luc léger et du gainage.

pour plus de détails :

<https://www.devenirpolicier.fr>



Lycée Les **LH**UISSELETS